# Robert Junod, « Le futur institut sera-t-il international ? », *Tribune de Genève* (15 juin 1953)

[fr] Robert Junod exprime des doutes sur le futur institut de physique nucléaire de Genève, futur CERN. Tout en reconnaissant l’importance des recherches fondamentales, il souligne qu’aucun savant ne peut garantir que leurs applications ne seront pas militaires. Selon lui, la neutralité suisse interdit d’accueillir sur son territoire un laboratoire contrôlé par un bloc contre un autre, d’autant que l’URSS et plusieurs pays de l’Est refusent d’y participer. Il redoute qu’en cas de guerre, une telle installation fasse de Genève une cible et estime que seule une véritable ouverture à toutes les nations donnerait à l’institut sa légitimité internationale. Faute de telles garanties, il juge préférable de refuser son implantation en Suisse.

[de] Der Autor äußert Zweifel am geplanten Institut für Kernphysik in Genf, dem späteren CERN. Er erkennt zwar die Bedeutung der Grundlagenforschung an, betont jedoch, dass kein Wissenschaftler garantieren könne, dass deren Anwendungen nicht militärisch würden. Seiner Ansicht nach verbietet die Schweizer Neutralität, ein Labor aufzunehmen, das von einem Block gegen den anderen kontrolliert wird, zumal die UdSSR und mehrere osteuropäische Länder die Teilnahme verweigern. Er befürchtet, dass eine solche Einrichtung Genf im Kriegsfall zu einem Ziel machen würde, und meint, dass nur eine echte Öffnung für alle Nationen dem Institut seine internationale Legitimität verleihen könnte. Ohne solche Garantien sei es besser, die Ansiedlung in der Schweiz abzulehnen.

[it] L’autore esprime dubbi sul futuro istituto di fisica nucleare di Ginevra, il futuro CERN. Pur riconoscendo l’importanza della ricerca fondamentale, sottolinea che nessuno scienziato può garantire che le sue applicazioni non siano militari. A suo avviso, la neutralità svizzera vieta di ospitare sul proprio territorio un laboratorio controllato da un blocco contro l’altro, tanto più che l’URSS e diversi paesi dell’Est hanno rifiutato di parteciparvi. Teme che, in caso di guerra, un simile impianto faccia di Ginevra un bersaglio e ritiene che solo una reale apertura a tutte le nazioni darebbe all’istituto la sua legittimità internazionale. In mancanza di tali garanzie, giudica preferibile rifiutarne l’insediamento in Svizzera.

[en] The author voices doubts about the planned nuclear physics institute in Geneva, the future CERN. While acknowledging the importance of fundamental research, he stresses that no scientist can guarantee that its applications will not be military. In his view, Swiss neutrality forbids hosting on its territory a laboratory controlled by one bloc against the other, especially since the USSR and several Eastern countries have declined to take part. He fears that in the event of war such an installation would make Geneva a target and argues that only genuine openness to all nations would grant the institute true international legitimacy. Without such guarantees, he considers it wiser to refuse its establishment in Switzerland.

*On nous écrit :*

Nos autorités et ceux de nos députés qui nous engagent à établir à Genève l’Institut de physique nucléaire, sans autres garanties que celles, à notre sens insuffisantes, qui ont été présentées jusqu’ici, ne tiennent pas compte des raisons que certains citoyens ont exprimées en toute bonne foi pour s’opposer à leur projet. C’est pourquoi il est nécessaire de revenir, calmement mais avec insistance, sur ces raisons et de les proposer à nouveau à la réflexion de chacun.

Les savants du nouvel institut vont se livrer à des recherches dans le domaine de la physique nucléaire. Ils ne peuvent pas préjuger des découvertes qu’ils feront. De toute évidence, rechercher n’est pas connaître par avance les résultats de la recherche, mais, dans une large mesure tout au moins, les ignorer. Il n’est donc pas au pouvoir des savants, si grands soient-ils, d’affirmer qu’en aucun cas les applications de leurs futures découvertes ne seront pas militaires. Que l’on ne se livrera pas à Genève à la fabrication de bombes, tout le monde en convient et l’a compris. Un laboratoire de recherches n’est pas une fabrique, qu’elle soit guerrière ou pacifique. Mais rien ne prouve, rien ne peut humainement prouver, que de telles recherches ne déclencheront pas quelque jour une industrie guerrière. Le rapport que le Conseil d’État vient d’adresser au Grand Conseil dit très bien, sous la plume de M. Albert Picot : « En matière de physique nucléaire, nous sommes peut-être au stade de 1830 et nos plus grands savants ne peuvent pas savoir quelles seront finalement les applications pratiques de leurs découvertes. » Et, en effet, tous ces savants dont nous parle le même rapport, qui depuis Becquerel lancèrent la physique dans des voies entièrement nouvelles, ne prévoyaient certainement pas le premier et terrifiant usage qui en serait fait. Nous approuvons M. Picot, nous approuvons l’Unesco lorsqu’ils nous convient à faire un autre usage de la science future, mais il ne leur est pas possible de prévoir quelle sera cette science future, ni de se prononcer sur l’usage que les hommes — et surtout les États — en feront.

Mais alors, objecte-t-on, votre prudence, votre timidité ne va-t-elle pas logiquement à prohiber toute recherche, quelle qu’elle soit ? Non, et pour deux raisons. Nous avons à envisager la question du point de vue suisse. Notre pays a le droit d’entreprendre pour son propre compte les recherches qui l’intéressent. Il le fait dans ses laboratoires universitaires ; d’autres laboratoires sont, d’autre part, entretenus chez nous par des industries privées. Mais notre neutralité nous interdit de laisser entreprendre sur notre territoire, par un groupe d’États qu’une idéologie ou des intérêts communs opposent à d’autres États, des recherches dont les conséquences sont imprévisibles. D’autre part, il faut tenir compte de l’ordre de grandeur de ces recherches. Le laboratoire nucléaire ne sera pas ordinaire. « Il sera consacré, déclare M. le professeur Scherrer, à la recherche pure et en cela il ne se distinguera pas d’un institut universitaire, mais sa dotation en machines sera incomparablement plus complète que celle d’un institut national ou cantonal. » Les expériences qui y seront instituées risquent donc d’être plus importantes et plus décisives. C’est précisément pourquoi on presse tant notre population d’accepter la création de cet institut, sans pareil en Europe. On voit dans le cosmotron dont il sera équipé un instrument de travail exceptionnel. Certes, la plus humble des expériences peut conduire à des découvertes surprenantes ; mais, à vues humaines, on est en droit de supposer — et en fait tout le monde suppose — que les découvertes seront proportionnées aux moyens techniques dont les savants disposeront. Elles le seront peut-être pour le plus grand bien de l’humanité. Encourageons donc ces travaux. Mais puisqu’ils sont susceptibles d’avoir des effets à double tranchant, contrôlons-les, et d’autant plus étroitement qu’ils sont plus importants.

Il faudrait accepter sans réserve la fondation du nouvel Institut s’il était véritablement international. Or il ne l’est pas, et voilà le nœud du problème. Nous ne vivons pas dans une époque indéterminée ou à l’heure « x » des mathématiciens et des physiciens. Nous vivons dans le temps historique, qui est aussi le temps politique. Nous vivons en ce moment précis de l’histoire où deux puissances se partagent la planète et s’affrontent.

Il est déplorable que trois des États de l’Est européen aient refusé de faire partie du nouvel Institut. Mais le fait est là. Puisqu’il existe, comme on dit, deux « blocs » dans le monde et en Europe, le laboratoire se trouvera effectivement pris dans l’un de ces blocs. Il n’en sortira probablement plus, car si avant sa fondation il était ouvert aux États d’Europe orientale, une fois constitué, il risque de leur rester pratiquement fermé. Aucune garantie à notre connaissance n’a été donnée sur ce point capital.

Le laboratoire, dans sa constitution actuelle, n’est pas international. On prétend alors nous rassurer en promettant que les recherches se feront au grand jour. « Une puissance étrangère, écrit M. Scherrer, pourrait tout au plus s’intéresser à des études sur des procédés de fabrication ou à des installations industrielles mais pas à des recherches de science pure qui n’auront aucun caractère secret et dont les résultats seront publiés. Comme le personnel du laboratoire sera recruté sur une base internationale, il est exclu que les résultats des recherches soient tenus secrets. » Cette dernière phrase nous paraît doublement erronée. Le personnel du laboratoire appartiendra à dix nations d’Europe occidentale. Il ne sera pas recruté sur une base vraiment internationale ou tout au moins européenne. Et c’est précisément pourquoi il n’est nullement exclu que certains résultats des recherches soient tenus secrets.

Les savants ne travailleront pas à titre personnel. Ils seront délégués par leurs gouvernements respectifs. Ils devront obéir aux volontés de ces gouvernements. Et ceux-ci, placés tout à coup devant une découverte qui leur paraîtra intéresser leur sécurité, risquent d’avoir une volonté commune, car ils sont tous situés du même côté du rideau de fer. Ils sont tous à des titres différents antisoviétiques. Bien plus, même s’ils étaient loyaux et désintéressés, rien n’empêcherait les États de l’autre bord de ne pas le croire. La méfiance est de règle aujourd’hui. L’Occident ne peut pas, raisonnablement, attendre des Soviets une confiance que lui-même refuse de leur accorder. De là, en définitive, un danger manifeste pour Genève. En cas de guerre avant tout. Tel belligérant pourra, au cours des opérations, juger qu’un grand laboratoire nucléaire contrôlé ou susceptible de l’être par son ennemi mérite, si l’on peut dire, d’être supprimé. Il ne sera pas arrêté par le fait que ce laboratoire se trouve dans un pays neutre. Il dira que la Suisse elle-même n’a pas respecté sa neutralité en s’associant à certains États et pas à d’autres. Et il aura le droit de le dire. Le cas échéant et selon la situation de l’Europe occidentale au cours de la guerre, le belligérant que nous imaginons pourra être aussi bien l’Amérique que la Russie. Les militaires sont les militaires. Ils n’ont pas l’habitude de ménager leurs œufs — et surtout ceux des autres — quand il s’agit de faire des omelettes. L’hypothèse que nous faisons, bien que pessimiste, n’est nullement gratuite. Il nous semble au contraire gratuit de se refuser à la faire. Si elle devait un jour se réaliser, les Genevois pourraient alors s’accuser eux-mêmes d’homicide ou de suicide par imprudence — les Genevois qui resteraient en vie. Ils pourraient se dire qu’avec les meilleures intentions du monde, mais sans clairvoyance, ils auront été les artisans de leur ruine.

Notre but, dans cet article, n’est pas de jouer aux Cassandre, ni de provoquer lâchement une sotte panique. Nous tentons de considérer à nouveau le problème qui nous est proposé — ou plutôt imposé — et de nous décider avec sagesse et pondération. Que faire en définitive ? L’idée de fonder l’Institut nucléaire est bonne. Nous devons encourager les travaux de ceux qui voient en lui une œuvre salvatrice pour l’humanité. Mais pour que la Suisse consente à lui prêter son territoire, il faut qu’il ait un statut rigoureusement international, que les savants de tous les pays d’Europe — et même des savants d’autres continents — puissent y travailler ou le visiter. Sinon, il sera à la fois sage et honnête de refuser son érection en Suisse.

Ajoutons que, quel que soit le lieu d’Europe où on le construira, il faudrait stipuler sa fermeture en cas de guerre, et si l’on a la légèreté de ne pas le faire, refuser à tout prix de le placer aux portes d’une agglomération, comme on se propose de le faire pour Genève. Ce sont là des mesures de précaution élémentaires.